

Téléphone 05 55 75 81 01
Télécopie 05 55 75 61 87
Courriel : contact@saintjouvent.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

8 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit novembre, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	4
Exprimés :	18
OUI:	15
NON:	0
Abstentions :	3

Date de la convocation : 3 novembre 2023

Présents: Jany-Claude SOLIS, Lydie MANUS, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe MATTANA, Christelle DUBLANCHE, Isabelle TARNAUD, Christophe SIMARD, Jessy VERESSE Laure CORGNE, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Philippe DUFOUR.

Absents excusés :

Patrick ROBERT, procuration à Jany-Claude SOLIS Jean-François LEBLANC, procuration à Christophe MATTANA Patricia VIGNALS, procuration à Marianne LAVAUD Stéphanie DENIS, procuration à Gérard GASNIER

Absente:

Sandra ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Suppression de postes administratifs

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que, pour permettre le recrutement d'une Secrétaire Générale, des postes avaient été créés dans les grades d'Attaché, Rédacteur principal 1ère classe et Rédacteur principal 2ème classe. Le 19 novembre 2023, une attachée sera recrutée en remplacement de la rédactrice qui a été mutée à compter du 6 août 2023.

Madame le Maire propose donc de supprimer les postes de Rédacteur principal 1^{ère} classe, Rédacteur principal 2^{ème} classe, Rédacteur au 20 novembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression les postes de Rédacteur principal 1^{ère} classe, Rédacteur principal 2^{ème} classe, Rédacteur au 20 novembre 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 09 novembre 2023

Le Maire

Jany-Claude SOLIS

Accusé de réception en préfecture 087-218715209-20231108-2023-60-DE Date de réception préfecture : 10/11/2023